

M. Blenkarn: Mon collègue sait parfaitement qu'il revient beaucoup moins cher d'engager une entreprise privée pour faire le travail. Je répondrai au député que Radio-Canada n'est pas aussi efficace que l'entreprise privée dans la production d'émissions.

M. l'Orateur adjoint: Si je puis me permettre, je dois dire au député que son temps de parole est écolé.

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Il va être difficile de faire aussi bien, monsieur l'Orateur. Je me réjouis de pouvoir prendre part au débat qui en réalité porte sur le troisième budget dont la Chambre a été saisie en moins d'une année, sous le couvert d'un exposé des perspectives économiques et financières du gouvernement du Canada, accompagné du bill C-128.

Le bill C-128 présenté par le ministre d'État aux Finances (M. Cosgrove) autorise le gouvernement à emprunter encore 4 milliards de dollars pour l'année financière en cours. Si l'on ajoute ce montant aux 7 milliards de pouvoir d'emprunt accordé dans le cadre du bill C-125, aux 6.6 milliards de pouvoir d'emprunt du bill C-111 et aux 6.3 milliards restant des années antérieures, on constate, d'après mes calculs, que le gouvernement disposera d'un pouvoir d'emprunt total d'environ 21.2 milliards de dollars au cours de la prochaine année fiscale. Vous conviendrez certainement avec moi, monsieur l'Orateur, qu'il s'agit là d'une somme énorme. A mon avis, on exerce une pression excessive sur l'épargne et le dynamisme des Canadiens et l'on confie trop de pouvoir à une poignée d'individus.

● (2150)

J'ai écouté très attentivement le discours que le ministre des Finances (M. Lalonde) a prononcé ici même hier. J'ai noté au moins une différence par rapport à son prédécesseur. Lui au moins sourit lorsqu'il suture de l'argent aux contribuables canadiens. Il a aussi l'art des pirouettes verbales. Il commence par nous dire qu'il annonce des changements destinés à soulager les travailleurs comme les employeurs de la charge croissante des cotisations d'assurance-chômage, puis, à la page 14, il nous annonce que les cotisations versées par les travailleurs vont passer de \$1.65 à \$2.30 pour \$100 de gain assurables, tandis que la contribution des employeurs va passer elle à \$3.22. Je voudrais bien savoir à quoi il pensait quand il fait ses calculs. A-t-il seulement pensé à la règle des 6 et 5 p. 100?

Mais ce n'est pas tout. A la page suivante, on peut lire que ces augmentations sont si faibles que le gouvernement va devoir avancer un milliard de dollars supplémentaire à la caisse d'assurance-chômage pour l'année 1983 en plus de sa contribution normale. Pourquoi ne pas dire tout simplement qu'il est nécessaire d'augmenter les impôts des travailleurs et des chefs d'entreprise auxquels il incombe de payer la note et que le ministre augmente les impôts de 2 milliards de dollars pour pouvoir verser les prestations d'assurance-chômage?

On trouve à la page 3 un autre exemple—il y en a beaucoup—de la duplicité du ministre des Finances. Il y dit ceci:

En premier lieu, nous devons continuer de souscrire au principe de la responsabilité financière. Nous devons poursuivre nos efforts en vue de limiter les dépenses. Nous devons nous efforcer de contenir la hausse du déficit, même si la récession réduit les recettes de l'État et gonfle ses dépenses.

La récession n'a pas été la seule cause de l'augmentation des dépenses publiques. La folle extravagance des dépenses et des actes du gouvernement actuel y ont été aussi pour quelque

Pouvoir d'emprunt supplémentaire

chose. Comment le ministre peut-il dire qu'il va s'efforcer de limiter les dépenses gouvernementales alors qu'il ajoute dans la lancée, comme on peut le voir à la page 7 de son discours, que le déficit de dix milliards de dollars prévu par son prédécesseur en novembre dernier, révisé en juin à près de 19.6 milliards de dollars, doit maintenant s'élever à 23.6 milliards de dollars? Il se rend compte, je suppose, que cela représente une hausse de 130 p. 100 par rapport aux estimations de novembre.

En utilisant cette mesure, on peut tout à fait s'attendre à un chiffre définitif de l'ordre de 26 ou 27 milliards de dollars. Notre pays compte 24 millions d'âmes. Un déficit de 24 milliards de dollars, cela équivaut à un milliard par million de Canadiens. Comment le gouvernement a-t-il le culot de dire qu'il dépense avec modération. Il n'a pas la moindre idée de ce que cela veut dire, à mon avis.

Les États-Unis comptent environ 240 millions d'habitants. Dans ce pays, le déficit devrait être de 240 milliards de dollars, s'il se comparait au nôtre. Et pourtant, les journaux d'hier font état d'un déficit de 110.7 milliards de dollars et en parlent comme d'un déficit record dans l'histoire des États-Unis. Proportionnellement, le déficit des États-Unis est moins de la moitié de celui du Canada. Pour être vraiment l'équivalent du premier, le déficit du Canada devrait se situer entre 11 et 12 milliards de dollars. Si, malgré ses responsabilités nationales et internationales, le gouvernement américain arrive à contenir son déficit, pourquoi, je vous le demande monsieur l'Orateur, ne réussissons-nous pas à en faire autant au Canada?

Durant toute ma carrière, je n'ai jamais vu de pareilles vire-voltes que les deux budgets présentés par le «laird» du Cap-Breton, qui a exhibé son manque total d'expérience des affaires et de compassion pour les Canadiens.

Le discours budgétaire qu'a présenté hier l'actuel ministre des Finances m'a rappelé une vieille comédie de Laurel et Hardy, dans laquelle les deux protagonistes tentaient de construire une maison. Chaque fois que Stanley clouait une planche, Oliver la déclouait en voulant atteindre une autre planche. Cela continua ainsi quelque temps jusqu'à ce que Stanley se rendit compte qu'ils ne faisaient pas de progrès. Il résolut donc de sortir sa boîte à lunch, d'y prendre une assiette et de jeter la tarte à la crème à la figure d'Ollie. Quelque peu malheureux et dégoûté, il quitta la scène du désastre, ce qui est exactement ce qui s'est passé mercredi ici même.

Nous avons connu presque un an d'incertitude, d'indécision et de ralentissement des affaires, simplement à cause de l'arrogance et de l'entêtement du gouvernement qui ne voulait pas reconnaître ses erreurs et prendre les mesures nécessaires pour remédier à la situation. C'est toujours ce qui arrive lorsqu'on tire à hue et à dia.

A mon avis, ce troisième budget en moins d'un an ne réussira toujours pas à provoquer le redressement économique dont nous sommes capables, parce qu'il ne s'attaque pas à l'essentiel: réduire les folles dépenses de ce gouvernement. Le bill C-128 ne fait que renforcer ce que je viens de dire. Le gouvernement est manifestement au courant du problème maintenant puisque le ministre des Finances a déclaré que la récession mondiale avait saigné à blanc notre économie. Nous avons perdu un demi-million d'emplois au cours de l'année et presque un million et demi de personnes cherchent du travail à l'heure actuelle. Beaucoup d'autres ont momentanément renoncé à chercher un emploi. Aucun Canadien pratiquement